



# **Trop, c'est trop !**

## **Le 29 février 2012, agissons ensemble en France et en Europe**

### **TVA sociale, « Accords de compétitivité », Austérité généralisée en Europe**

En pleine campagne électorale, le gouvernement fait passer de très graves mesures à l'encontre des salariés. On ne peut pas le laisser faire.

**La mobilisation contre les mauvais coups, c'est maintenant !**

#### **Refusons la TVA sociale**

La TVA est l'impôt le plus inégalitaire. L'augmenter, c'est diminuer encore le pouvoir d'achat du plus grand nombre de salariés, retraités, et privés d'emploi. C'est aussi fragiliser la Sécurité sociale.

#### **Non à la loi « WARSMANN »**

Elle est en cours d'adoption au Parlement. Elle permet à l'employeur de modifier les horaires et l'aménagement annuel du temps de travail en privant les salariés de la protection de leur contrat de travail.

#### **Refusons les accords de compétitivité**

Ils permettraient aux employeurs d'aller encore plus loin :

- diminuer la durée de travail et les salaires,
- ou bien :
- augmenter la durée du travail à salaire inchangé, sans augmentation de salaire. Les salariés auront l'obligation d'accepter.

### **Non au profit du nouveau traité Européen**

Les chefs d'Etat et le gouvernement s'apprêtent à signer un nouveau traité le 1<sup>er</sup> mars, en dehors de toute consultation démocratique.

Celui-ci vise à imposer des politiques d'austérité salariale, et le recul des garanties collectives dans tous les pays.

Pour la CGT, le contexte électoral national ne doit pas conduire les organisations syndicales à une neutralité face aux mesures qui frapperaient durement les salariés.

La CGT propose de porter d'autres alternatives sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et le travail lui-même, sur la place faite aux travailleurs dans la société, sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la solidarité entre les générations et sur l'avenir de notre jeunesse.

**Les organisations professionnelles et départementales de la CGT appellent les salariés à se mobiliser le 29 février dans l'unité la plus large :**

- **en décidant de la grève sur les lieux de travail**
- **en participant aux manifestations organisées sur tout le territoire**

Le 29 février, c'est aussi une journée de mobilisation dans tous les pays d'Europe à l'appel des syndicats affiliés à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui se prononce contre l'adoption du nouveau traité.

**La Confédération Européenne des Syndicats appelle à agir le 29 février pour s'opposer à son adoption par une journée de mobilisation coordonnée dans tous les pays d'Europe.**

Dans la suite des mobilisations qui se multiplient en Europe contre les plans d'austérité, les syndicats préparent unitairement la mobilisation dans chaque pays pour le 29 février :

**France :** Rassemblements, manifestations interprofessionnelles : FSU, CGT, UNSA, SOLIDAIRES

**Belgique :** Rassemblement devant le conseil de l'union Européenne, mobilisations régionales ciblant les lieux symboliques de la finance : FGTB, CSC-CGSLB

**Italie :** Manifestation à Rome : CGIL, CISL, UIL

**Allemagne :** Action à Francfort devant la banque centrale européenne, distribution de tract dans les entreprises : DGB

**Chypre :** Rencontre avec les ministères et les parlementaires, information sur les lieux de travail : SEK

**Espagne :** Manifestations dans les différentes villes Espagnoles, Assemblée de délégués syndicaux, Rassemblement devant la représentation de la commission européenne à Madrid : CC OO-UGT-USO-ELA

**Pologne :** Action décentralisées de fédérations sectorielles ainsi qu'au niveau des entreprises, conférence de presse : OPZZ-Solidarnosc

**Turquie :** Démarches auprès du gouvernement : HAK-IS

**Suisse :** Organisation d'actions sur des chantiers dans les trois régions linguistiques : SGB/USS

en préparation sur la journée d'action :

**Portugal et Pays Bas**

**Consultez le site de la CES : [etuc-ces](http://etuc-ces.org)**

## **Le 29 février au plan Départemental :**

**Les salariés sont appelés à se rassembler sur leurs lieux de travail pour décider ensemble des appels à la grève pour participer très nombreux aux rassemblements et manifestations qui se tiendront à :**

**Macon : 10 h 30 Devant la Préfecture**

**Chalon : 15 h Place Pierre Semard (Place de la gare)**

**Montceau : 16h30 Place de la mairie**

**En complément de ces grèves et manifestations, signez et faites signer la pétition**

**" Ni coupable, ni responsable ! "**

**Disponible en ligne sur le site de la CGT**

**Ou à demander à un militant CGT proche de vous.**

**Faites connaitre rapidement vos appels à la grève  
(à décider collectivement sur chaque lieu de travail)**

**Faites remonter rapidement les pétitions signées**